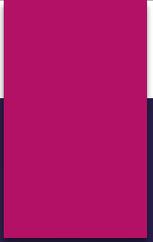




Présentation du programme de la spécialité Histoire Géographie Géopolitique Sciences politiques

IA-IPR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE



La spécialité Histoire Géographie
Géopolitique Sciences politiques :
un nouvel enseignement

1. Les principaux objectifs

- La spécialité HGGSP **prépare la réussite dans le supérieur** : un enseignement qui prépare utilement (mais non exclusivement) à des études universitaires en sciences humaines (histoire, géographie, droit, sciences politiques...), aux CPGE littéraires et commerciales, IEP, écoles de commerce, journalisme... :
 - Par les contenus étudiés
 - Par les compétences développées
- La spécialité HGGSP « **donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain** sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles » ; elle vise à « analyser et élucider la **complexité du monde** » et à « mieux comprendre le présent ».

2. Une modalité : la pluridisciplinarité

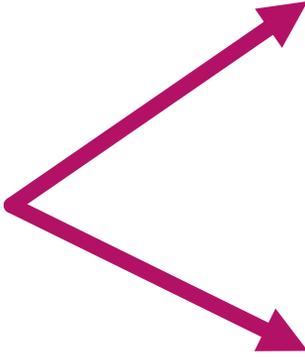
L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une **approche pluridisciplinaire** qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, **mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.**

L'histoire saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux **écarts et aux similitudes**. L'histoire éclaire et contextualise le **rôle des acteurs**.

La géographie permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que **l'influence des acteurs** sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelles, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise **les comparaisons et la réflexion critique**.

La science politique étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une **démarche comparative**.

La géopolitique envisage les rivalités et les **enjeux de pouvoir** entre des **territoires** considérés dans leur **profondeur historique**, ainsi que les représentations qui les accompagnent.



Maîtriser les spécificités
de chacune des
disciplines

Mettre en valeur la
complémentarité des 4
disciplines

3. Un fil directeur annuel

Classe terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

À partir des grilles de lecture élaborées en classe de première, il s'agit d'analyser certains des enjeux majeurs du monde contemporain, en vue de permettre aux élèves d'en appréhender la complexité et de les aborder avec un recul critique. L'objectif est de donner aux lycéens, qui vont poursuivre des études notamment en sciences humaines et sociales dans les écoles de journalisme, dans les instituts d'études politiques ou encore dans les écoles de commerce et de management, une perception claire de ces enjeux, ainsi que des concepts et notions qui seront mobilisés dans l'enseignement supérieur. C'est aussi l'occasion d'approfondir les méthodes et de renforcer les capacités nécessaires à leur réussite dans la suite de leurs études.

6 thèmes à la croisée des disciplines

Chaque année, l'enseignement porte sur des thèmes choisis de manière à permettre aux élèves :

- d'appréhender une question essentielle du monde actuel ;
- de prendre du recul pour étudier un même objet dans différents contextes et selon des approches variées ;

De nouveaux espaces de conquête

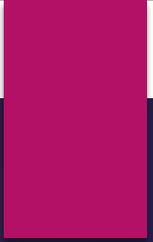
Histoire et mémoires

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

L'enjeu de la connaissance

L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire



Les principes d'écriture des
programmes :
contenus et capacités

Une même écriture de chaque thème :

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. <ul style="list-style-type: none">- Panorama des conflits armés actuels.- Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.	
Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	Jalons <ul style="list-style-type: none">- La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes.- Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
Axe 2 Le défi de la construction de la paix.	Jalons <ul style="list-style-type: none">- Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648).- Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	Jalons <ul style="list-style-type: none">- Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours.- Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Un horaire large et librement distribué

L'observation critique d'une situation actuelle qui permet de dégager des enjeux contemporains

Deux axes problématisés au carrefour des champs disciplinaires qui permettent de préciser l'approche et de l'élargir en l'étudiant dans le temps, l'espace, les dimensions politiques et géopolitiques

Des jalons, qui ne sont pas à étudier in extenso ni pour eux-mêmes, mais qui doivent aider à traiter l'axe

Un objet de travail conclusif, contemporain, qui permet de remobiliser les connaissances et méthodes acquises



Jalon, axe, quelle importance relative ? Retour sur les compositions des E3C de première

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

Sujet E3C

Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?

- Mise en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives, alternances politiques...).

- Comparaison entre démocraties et régimes autoritaires à partir d'exemples.

Comment les démocraties envisagent-elles la participation des citoyens à la vie politique ? Vous appuierez votre réflexion sur des exemples étudiés au cours de l'année : démocratie directe, représentative, déléguée.

Comment la souveraineté du peuple s'exerce-t-elle dans les démocraties ? Vous pourrez construire votre réflexion autour des différentes formes de démocraties étudiées au cours de l'année : directe, représentative, déléguée.

Axe 1 Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative

Jalons

- Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au Ve siècle.

- Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes ».

Quelles sont les différentes conceptions de la démocratie ? Vous appuierez votre réflexion sur les situations historiques passées et récentes et les auteurs étudiés au cours de l'année. Vous mettrez en avant les principes communs qui fondent la démocratie et les différentes manières de concevoir celle-ci.

Pourquoi le fonctionnement de la démocratie directe fait-il débat ? Vous vous appuierez sur des exemples de démocratie et sur des auteurs ayant pensé la démocratie.

Axe 2 Avancées et reculs des démocraties

Jalons

- L'inquiétude de Tocqueville : de la démocratie à la tyrannie ? Une analyse politique.

- Crises et fin de la démocratie : le Chili de 1970 à 1973.

- D'un régime autoritaire à la démocratie : le Portugal et l'Espagne de 1974 à 1982.

Quelles peuvent être les limites de la démocratie représentative ? Après avoir donné les caractéristiques d'une démocratie représentative, vous montrerez quelles peuvent en être les limites en vous appuyant sur des exemples étudiés au cours de l'année.

Comment les transitions démocratiques peuvent-elles s'opérer ? Vous pourrez évoquer le rôle des acteurs, le déroulement et les limites du processus à partir d'exemples étudiés au cours de l'année.

Quel est le lien entre le fonctionnement de l'Union européenne et la manière dont celle-ci est remise en question depuis 1992 ? Vous analyserez l'évolution du fonctionnement de l'Union européenne, puis vous le mettrez en lien les critiques dont la construction européenne a été l'objet depuis 1992.

Objet de travail conclusif L'Union européenne et la démocratie

Jalons

- Le fonctionnement de l'Union européenne : démocratie représentative et démocratie déléguée.

- L'Union européenne face aux citoyens et aux États : les remises en question depuis 1992.

Comment caractériser la démocratie ? Vous pourrez en décrire les principes fondateurs, les modes de fonctionnement et les limites en vous appuyant sur les exemples étudiés au cours de l'année.

Montrez que la démocratie connaît des contestations et des crises. Vous pourrez appuyer votre réflexion sur les acteurs des crises, les faiblesses dénoncées et les conséquences de ces crises.

Les démocraties peuvent-elles être remises en cause ? Vous pourrez nourrir votre réflexion de la pensée de Tocqueville, de l'exemple du Chili et des contestations au sein de l'Union Européenne



Une même écriture de chaque thème :

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. <ul style="list-style-type: none">- Panorama des conflits armés actuels.- Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.	
Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	Jalons <ul style="list-style-type: none">- La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes.- Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
Axe 2 Le défi de la construction de la paix.	Jalons <ul style="list-style-type: none">- Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648).- Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
Objet de travail conclusif Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	Jalons <ul style="list-style-type: none">- Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours.- Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Des contraintes : respecter l'unité des thèmes, traiter les jalons

Mais une grande liberté dans : la gestion du temps, l'ordre des thèmes, des axes, des jalons, le degré d'approfondissement de chacun des jalons, les démarches pédagogiques

Une grande liberté dans le choix des démarches, pour construire des capacités ambitieuses :

Capacités travaillées et méthodes acquises

Outre les compétences et méthodes travaillées dans l'enseignement commun d'histoire-géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est l'occasion de mettre l'accent sur quelques capacités et méthodes particulièrement utiles.

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive : outre l'acquisition de connaissances, l'enseignement développe les capacités d'analyse et de réflexion en confrontant les points de vue, les approches... En première, les élèves s'engagent dans cette démarche en posant des questions, en mettant en évidence les spécificités des démarches suivies. En terminale, les élèves sont invités à exposer en pleine autonomie ces éléments.
- Se documenter : l'acquisition de cette compétence est fondamentale pour la réussite dans le supérieur. En classe de première, le travail de documentation est guidé par le(s) professeur(s) de la spécialité et le professeur documentaliste, qui accompagne méthodiquement l'élève dans sa recherche de sources ou d'information, y compris sur internet. Les principes de rédaction d'une fiche de lecture peuvent être abordés. En classe terminale, une place plus grande est donnée à la documentation autonome des élèves.
- Travailler de manière autonome : la spécialité demande une part plus grande de travail individuel afin de préparer à la poursuite des études où les élèves, devenus étudiants, sont moins encadrés.
- S'exprimer à l'oral : tout en consolidant l'expression écrite, l'enseignement de spécialité est un moment privilégié pour développer une expression orale construite et argumentée. La prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs. En première, il convient de s'assurer d'une prise de parole régulière, structurée et pertinente. En terminale, les élèves sont encouragés à prendre la parole pendant une durée plus longue, afin de se préparer à l'épreuve orale de l'examen.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux



		S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et nommer les ruptures chronologiques et les événements. – Nommer et localiser les principaux repères spatiaux. – Utiliser l'échelle. 	Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. – Transposer un texte en croquis. – Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. – Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre un événement en contexte. – Mettre en œuvre différentes échelles. – Identifier les contextes historiques et géographiques. – Mettre en relation de localisation. – Confronter le fait est entendu, les hypothèses. 	Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> – S'approprier un questionnement historique et géographique. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. – Justifier des choix, une interprétation, une production.
		Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. – Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
		Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Capacités travaillées et méthodes acquises

Outre les compétences et méthodes travaillées dans l'enseignement commun d'histoire-géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est l'occasion de **mettre l'accent sur quelques capacités et méthodes** particulièrement utiles.

ANALYSER, INTERROGER, ADOPTER UNE DÉMARCHE RÉFLEXIVE

- capacités d'analyse et de réflexion
- confronter les points de vue,
- poser des questions.

⚠ En terminale, exposer en pleine autonomie ces éléments.

SE DOCUMENTER

- **compétence fondamentale pour la réussite dans le supérieur**
- travail guidé par professeur doc
- accompagne méthodiquement dans sa recherche de sources ou d'information (Internet)
- fiche de lecture

⚠ En terminale, place + grande à la documentation en autonomie.

CAPACITÉS
TRAVAILLÉES
ET MÉTHODES
ACQUISES

TRAVAILLER DE MANIÈRE AUTONOME

- la spécialité demande une **part plus grande de travail individuel** / préparer à la poursuite des études.

S'EXPRIMER À L'ORAL

- développer une expression orale construite et argumentée
- prise de parole en cours exposés individuels et collectifs
- prise de parole régulière, structurée et pertinente

⚠ En terminale, prise de la parole + plus longue / se préparer à l'épreuve orale du Bac.

→ Une progressivité pensée dès la classe de première, plus d'autonomie en terminale



Travaux écrits possibles (non exhaustif)

Produire et exposer :

- Répondre à des questions, à une consigne
- Rédiger un récit
- Réaliser des schémas, frises, croquis
- Réaliser un exposé écrit
- Prendre des notes

Analyser et interroger :

- Rédiger une argumentation
- Réécrire un passage du manuel à partir de recherches, y insérer des notes de bas de page
- Expliciter les allusions d'un discours en y insérant des notes de bas de page
- Confronter le point de vue de spécialistes du sujet d'étude/jalon
- Confronter un point de vue à des documents de nature scientifique
- Formuler des hypothèses puis les vérifier
- Prendre en charge une idée reçue pour la valider, l'invalider, la nuancer
- Cartographier une controverse

Se documenter :

- Construire une bibliographie et la commenter
- Elaborer un corpus documentaire
- Rechercher des textes de spécialiste(s)
- Analyser un article de périodique
- Réaliser une fiche de lecture
- Commenter et justifier ses recherches (équation de données...)
- Rédiger un court essai avec bibliographie, citation des sources et notes de bas de page

Travaux oraux possibles (non exhaustif)

Exposer :

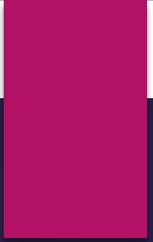
- Préparer un exposé à l'oral (seul & à plusieurs)
- Présenter l'avancée de ses recherches devant un groupe / la classe
- Restituer par une synthèse orale une analyse critique sur un sujet, un livre, un article, un document, un film, une œuvre
- S'enregistrer / se filmer dans une situation d'exposé (diaporama sonorisé...)
- Faire un oral conclusif (ex : mon jalon en 180 secondes)
- Produire un reportage de type webradio

Dialoguer :

- Confronter deux points de vue ou deux situations en binôme ou « think pair share » (ex : deux élèves ayant mené des recherches différentes, suivi des exposés différents...)
- Mener un projet ou une recherche en « groupe puzzle », impliquant des échanges au sein de groupes à géométrie variable
- Organiser un débat
- Organiser un jeu de rôles
- Organiser une table ronde
- S'enregistrer / se filmer dans une situation de dialogue

Argumenter :

- Présenter une réponse à l'oral (seul & à plusieurs) et la justifier
- Analyser un document à l'oral
- Commenter et justifier ses recherches (équation de données)
- Prendre position et justifier
- S'enregistrer / se filmer dans une situation d'argumentation



L'évaluation de la spécialité HGGSP au baccalauréat

- L'épreuve d'E3C en classe de première

Structure

L'épreuve est une composition qui porte sur le programme de la classe de première.

Elle évalue les capacités d'analyse, la maîtrise des connaissances et la capacité à les organiser, la capacité à rédiger ainsi que la maîtrise de différents langages. Le sujet de la composition porte sur l'un des axes ou sur l'objet de travail conclusif d'un thème.

Rappels :

- Une épreuve qui dure deux heures
- Un exercice noté sur 20
- Un sujet choisi dans la BNS

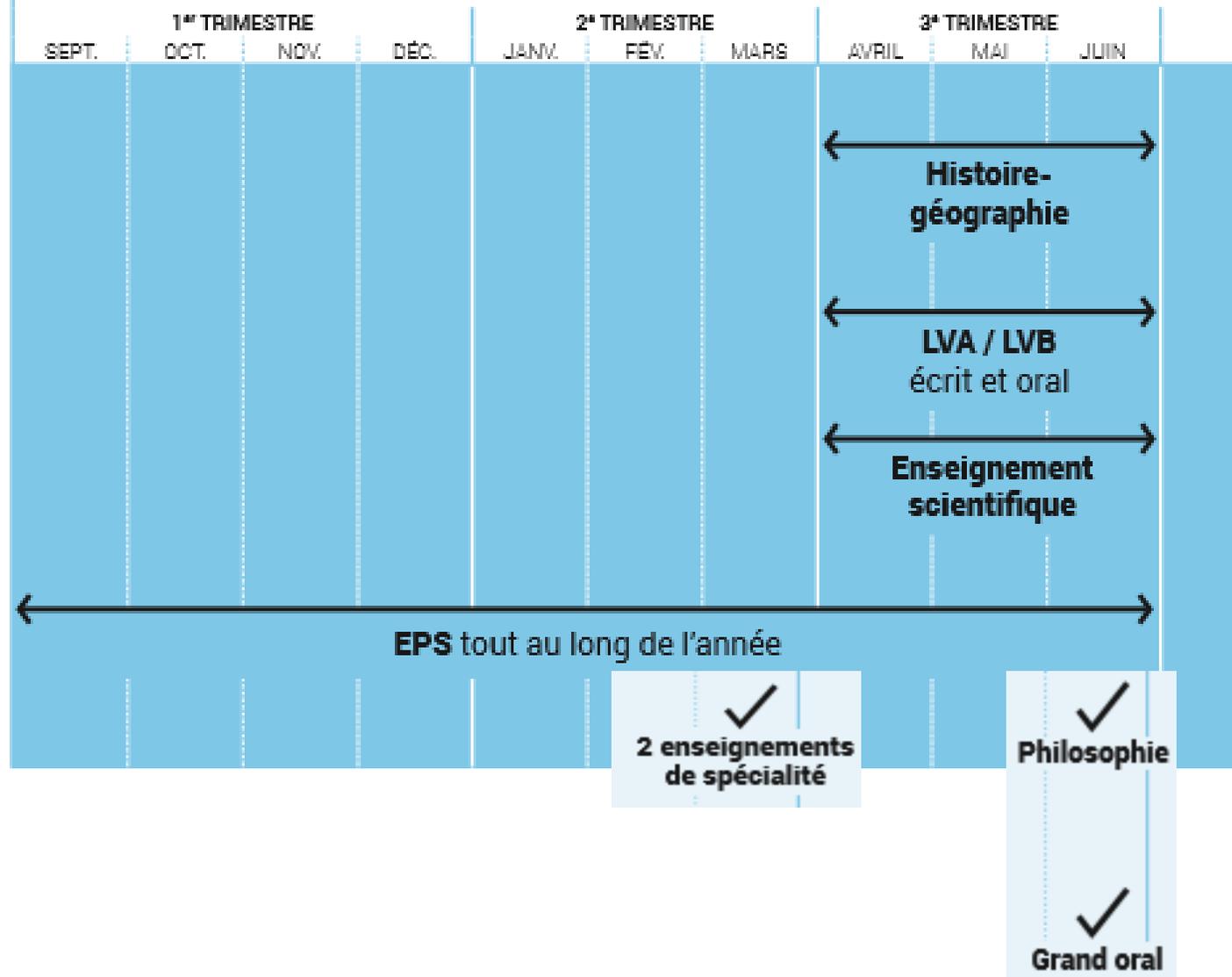
Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie		Sujet E3C
Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives, alternances politiques...). - Comparaison entre démocraties et régimes autoritaires à partir d'exemples. 	<p>Exemples de sujets issus de la BNS :</p> <p>Comment caractériser la démocratie ? Vous pourrez en décrire les principes fondateurs, les modes de fonctionnement et les limites en vous appuyant sur les exemples étudiés au cours de l'année.</p>
Axe 1 Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au Ve siècle. - Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes ». 	<p>Comment les démocraties envisagent-elles la participation des citoyens à la vie politique ? Vous appuierez votre réflexion sur des exemples étudiés au cours de l'année : démocratie directe, représentative, déléguée.</p>
Axe 2 Avancées et reculs des démocraties	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inquiétude de Tocqueville : de la démocratie à la tyrannie ? Une analyse politique. - Crises et fin de la démocratie : le Chili de 1970 à 1973. - D'un régime autoritaire à la démocratie : le Portugal et l'Espagne de 1974 à 1982. 	<p>Pourquoi le fonctionnement de la démocratie directe fait-il débat ? Vous vous appuierez sur des exemples de démocratie et sur des auteurs ayant pensé la démocratie.</p>
Objet de travail conclusif L'Union européenne et la démocratie	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement de l'Union européenne : démocratie représentative et démocratie déléguée. - L'Union européenne face aux citoyens et aux États : les remises en question depuis 1992. 	<p>Les démocraties peuvent-elles être remises en cause ? Vous pourrez nourrir votre réflexion de la pensée de Tocqueville, de l'exemple du Chili et des contestations au sein de l'Union Européenne</p>

Des sujets de composition :

- Sous forme de questions, accompagnées de pistes aidant à y répondre
- À l'échelle de l'axe ou de l'OTC, voire au-delà
- Qui s'appuient plus ou moins explicitement sur les jalons
- Mais qui ne portent pas sur des jalons uniquement (par exemple, pas de sujets du type « Comment la démocratie chilienne a-t-elle disparu au début des années 1970 ? »)

Terminale

Épreuves communes de contrôle continu



Épreuves finales



Épreuve de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2001791N
note de service n° 2020-025 du 11-2-2020
MENJ - DGESCO A2-1

Épreuve écrite

Durée : 4 heures

Objectifs

L'épreuve porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de la classe de terminale (cf. arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019) suivante :

- les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ;
- les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.

Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

2020-2021 = bac
2021, année
impaire



En 2020-2021 :

Thèmes 2, 4, 5 et 6

thèmes 1 et 3

septembre

mars

juin

En 2021-2022 :

Thèmes 1, 2, 3 et 5

thèmes 4 et 6



Structure

L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :

- une dissertation ;
- une étude critique d'un (ou deux) document(s).

Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.

A. Dissertation

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
- qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
- qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse le sujet et élabore une problématique ;
 - rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).
- La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Structure

L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :

- une dissertation ;
- une étude critique d'un (ou deux) document(s).

Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.

B. Étude critique de document(s)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer. Le candidat doit montrer :

- qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;
- qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;
- qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;
- qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;
- rédige une introduction comportant une problématique ;
- organise son propos en plusieurs paragraphes ;
- rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Un Grand Oral (coeff. 10)



Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2002780N

note de service n° 2020-036 du 11-2-2020

MENJ - DGESCO A2-1

Finalité de l'épreuve

L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Évaluation de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 points.

Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction. Il peut s'appuyer sur la grille indicative de l'annexe 1.

Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2002780N

note de service n° 2020-036 du 11-2-2020

MENJ - DGESCO A2-1

Format et déroulement de l'épreuve

L'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, se déroule en trois temps :

Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Au début de l'épreuve, le candidat présente au jury deux questions.

Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Les questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond.

Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2002780N

note de service n° 2020-036 du 11-2-2020

MENJ - DGESCO A2-1

Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

Le candidat effectue sa présentation du premier temps debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques. Pour les deuxième et troisième temps de l'épreuve, le candidat est assis ou debout selon son choix.

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.